



HAL
open science

L'approche des représentations économiques par l'idéologie pratique

Pierre Vergès

► **To cite this version:**

Pierre Vergès. L'approche des représentations économiques par l'idéologie pratique. 1998. halshs-03644608

HAL Id: halshs-03644608

<https://shs.hal.science/halshs-03644608>

Preprint submitted on 19 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Pierre Vergès
Centre de Recherche en Ecologie Sociale
CNRS-EHESS

1980 ? à vérifier

Document de
Travail

L'APPROCHE DES REPRESENTATIONS ECONOMIQUES
PAR L'IDEOLOGIE PRATIQUE (°)

Nous avons le souci d'inscrire les représentations économiques au sein de la production de l'instance idéologique de la société, non par parti pris sociologique, mais dans la logique de notre objet social : la définition des étapes de la formation des adultes et adolescents à l'économie. Les deux termes de cette formation, le langage des enseignés (leurs représentations) et celui de l'enseignant (les sciences économiques) attestent deux des modalités de connaissance que la société, par une réflexion sur elle-même, s'est donnée sur ses processus économiques. Leur mise en rapport s'effectue dans des lieux bien précis du fonctionnement idéologique de notre société : l'école, la formation permanente, le journal...

On présente souvent la science économique comme un stock de savoir. Ainsi, J. L'homme décrit l'objet de cette science : "Pour lutter contre la rareté des moyens matériels de satisfaction, la société puise dans un ensemble de connaissances disponibles qui forment un véritable stock"¹. Une telle conception est repérable dans l'importance prise par les dictionnaires économiques. Malgré leur diversité, on lit un effort

(°) Ce texte est très largement redevable à un ensemble de recherches effectuées par Arlette APKARIAN-LACOUT, Pierrette VERGES et Pierre VERGES.

1 Pour une sociologie de la connaissance économique, Flammarion, 1974, p. 63.

pour atteindre une univocité des définitions. Le caractère utopique de cette démarche indique l'existence d'un problème épineux : il y a plusieurs sciences économiques, elles ne parlent pas du même objet de la même manière. Et cela parce que toute construction scientifique repose sur une pratique scientifique ; dans le cas des sciences sociales, celle-ci est particulièrement contingente. Les situations socio-économiques, la place de l'économiste dans ces situations, sa position dans le débat théorique sont autant de paramètres déterminants de la formalisation, de la méthode d'objectivation de la réalité. La conception par trop surplombante, par trop idéale du stock de savoir, doit être dépassée. Il faut poser la connaissance économique non comme un "en soi", mais dans un rapport de détermination avec l'ensemble du système social. En particulier, la place éminemment sociale, sinon politique du savoir économique, sa construction dépendante pour partie d'une inscription historique dans une société donnée, nous conduit à parler d'un processus de constitution théorique et non d'un objet achevé qu'il suffirait d'interroger pour régler ses conduites économiques.

La science économique se constitue dans un double mouvement d'élargissement :

- Dans un mouvement interne d'approfondissement, elle construit un objet de moins en moins marqué par l'expérience pratique des phénomènes économiques. Cette construction ne va pas de soi car son objet est un cadre d'existence pour les acteurs sociaux ; il n'est pas aisé de s'en démarquer.
- Dans son rapport à la société, elle tend à prendre une place de plus en plus importante et l'ensemble des actes reconnus comme ayant un caractère économique va croissant. Aussi se trouve-t-elle devant la nécessité de rendre compte d'objets situés à la marge de son domaine.

L'élargissement est alors dans l'extension de son objet, autant que dans une construction toujours plus rigoureuse de cet objet. Celui-ci met en oeuvre une pratique spécifique : la pratique scientifique découpe dans l'expérience sociale des

"faits" qu'elle traduit en données et concepts.

Ce découpage est inhérent à la construction d'un objet appelé "économique" et non "social". Il y a, pour nous, une autonomisation d'un construit économique : autonomisation par découpage dans la totalité sociale d'aspects économiques, autonomisation par mise en relation de ces aspects au sein de modèles économiques plus ou moins formels ou sophistiqués.

Le mode de constitution des représentations économiques est tout autre. Ces représentations sont dites "économiques" par l'analyste pour les besoins d'une confrontation avec le langage de la science économique ; elles ne le sont pas spontanément pour le sujet. Celui-ci les exprime dans le cadre de son rapport à une pratique sociale englobante. Lorsqu'il rend compte de sa pratique, son discours est toujours investi de sens multiples. Il effectue des interconnexions constantes entre divers champs de significations ; il n'isole pas immédiatement une dimension économique dans son discours. Nous dirons que ce langage est caractérisé par l'articulation de champs de signification divers. Entendons-nous : ces champs ne sont pas immanents, ils sont le fait de l'analyste qui va les construire au regard d'une analyse critique des catégorisations sociales et de la spécificité de son objet. Il caractérisera de représentations économiques un discours ayant pour thème un objet que la société dit économique. Cette construction par l'analyste n'est pas un artefact. Elle vise à faire émerger le mode de connaissance utilisé par les acteurs sociaux à propos d'objets économiques.

On ne peut s'arrêter à cette description de deux langages sur la société : celui de la science économique, celui des représentations économiques, sans s'interroger sur les déterminations de leurs formes, de leurs contenus. Le faire pour la science économique est affaire d'épistémologie. Ici, ne nous interrogeons que sur la nature et la détermination des représentations.

1. LES REPRESENTATIONS EN TANT QU'IDEOLOGIES PRATIQUES

Les acteurs sociaux donnent sens à la pratique quotidienne à travers leur système de représentation car ils vivent toujours la réalité à travers le filtre de leurs représentations. Plus précisément les connaissances qu'ils acquièrent par le biais de l'enseignement, des communications de masse, de leur métier se combinent, en les renforçant ou en les transformant, aux systèmes de représentation déjà existants.

Pour nous, l'idéologie est un espace conceptuel permettant une interprétation sociologique de cet univers de représentations. En effet, si on définit l'idéologie comme le mode par lequel les acteurs sociaux vivent leur rapport au réel, et si on pose que la façon dont ils vivent ce rapport est à la fois réelle et imaginaire, alors l'idéologie, même si elle englobe des éléments de connaissance (même l'idéologie qui paraît la plus primitive, inclut toujours des éléments de connaissance pratique), est nécessairement décalée par rapport au système des rapports réels.

Ce décalage ne doit pas être considéré comme produisant uniquement erreur ou illusion ou comme lieux de manipulations (l'idéologie arme d'un pouvoir qui s'avancerait masqué). Il est aussi l'enjeu de la connaissance. C'est un lieu nécessaire au fonctionnement social, à la vie de l'acteur social. L'idéologie participe aux processus d'interaction et d'insertion de l'acteur au système social. Un peu rapidement, on peut alors affirmer :

- il ne peut y avoir de société sans idéologie,
- l'acteur social vit toujours son rapport à ses conditions réelles d'existence à travers l'idéologie,
- l'idéologie au niveau de l'acteur est définie comme un mécanisme de connaissance-méconnaissance.

Nous ne considérons pas l'idéologie comme le négatif du savoir, c'est dire encore que la lecture des représentations ne s'opère pas, pour nous, à partir d'une norme qui serait la science économique. La première question est de savoir : qu'est-ce qui se passe dans un discours qui parle d'économie ?

Ce n'est pas une étude en termes de connaissances/non connaissances qui peut répondre à cette question d'un langage économique spontané, donc différent d'un langage scientifique. Même dans le discours apparemment le plus rudimentaire, il existe toujours des éléments de connaissance. Et il ne faut pas confondre compétence linguistique (capacité de conceptualiser par exemple) et la connaissance même qui peut s'exprimer par le biais de voies plus détournées (comme dans le cas d'exemples concrets).

Au sein de l'ensemble du fonctionnement idéologique de la société, nous isolons un sous-ensemble : celui des idéologies pratiques qui ont pour fonction de donner un sens à l'action des acteurs individuels. C'est dire encore que leurs verbalisations ne sauraient être réduites à une pure illusion, sorte d'écran mystificateur entre les individus et la réalité "objective". Les individus, parce qu'ils sont des acteurs sociaux, ne sont pas des "analphabètes", à l'image de Robinson sur son île, ils parlent toujours d'une façon ou d'une autre le langage de leur société.

Définir les représentations comme des "connaissances-méconnaissances" nous permet d'analyser le langage économique de l'acteur social comme une forme de connaissance parmi d'autres. Il a donc sa positivité. Le définir comme une idéologie pratique nous permet d'identifier les deux principales déterminations de sa production par la société : l'instance idéologique et la place de l'acteur dans le système de production. Les rapports entre ces deux déterminations doivent être compris en terme d'autonomie relative. Sinon, on tendrait à réduire l'idéologique à n'être que le reflet d'une situation matérielle des acteurs sociaux. Plus d'une recherche ont montré qu'il n'en était rien. Elle est au contraire le lieu d'un travail spécifique de la structure sociale se traduisant en particulier dans le "discours circulant" qui sert de cadre et de réservoir au langage de ses acteurs.

2. LE FONCTIONNEMENT ARGUMENTATIF DES IDEOLOGIES PRATIQUES

Les formes de verbalisations pratiques ne sont pas l'analogue des verbalisations scientifiques ou doctrinales mais elles ne sont pas non plus à l'image d'un chaos inorganisé. Plus précisément, les discours pratiques sont toujours plus ou moins argumentés. Le terme d'argumentation réfère à deux dimensions. Tout d'abord, les argumentations supports de représentations ont une cohérence. Mais encore l'argumentation est l'amorce d'une prise de pouvoir (au sens large) des sujets face à leurs interlocuteurs. Nous avons tenté d'opérationnaliser ces deux dimensions. Plus précisément, elles ont guidé le choix, la construction de questions dont les résultats sont susceptibles de montrer le fonctionnement des représentations économiques.

Nous faisons ici largement référence aux travaux de J.-B. Grize¹. Pour l'auteur, l'argumentation est conçue comme une "activité discursive pratique qui vise à intervenir sur des jugements, des opinions, des préférences". La notion est ici suffisamment large et peut-être réappropriée dans des cadres divers. Mais elle se précise lorsqu'on prend en compte l'idée de schématisation : activité qui est mise en oeuvre "d'opération" visant à construire une cohérence et qui donne lieu à un résultat : un schéma qui représente un micro-univers.

A ce niveau d'analyse, il convient d'éviter deux écueils :

- Tout d'abord, une analyse de type logique, c'est-à-dire qui travaille beaucoup plus au-delà des variations linguistiques. Par exemple, la dénomination d'une argumentation de type hypothético-déductif ~~doit~~ ~~pas~~ être abandonnée car elle comporte trop d'ambiguïtés : elle tend à faire d'une telle argumentation

1 J.-B. Grize, Logique, argumentation, discours, Travaux du C.d.R.S., n° 21, septembre 1974, Neuchâtel ; Argumentation schématisation et logique naturelle, Revue européenne des sciences sociales, t. XII, n° 32, 1974 ; Sémiologie du raisonnement, Peter Lang, Berne, 1984.

la copie imparfaite d'un raisonnement logique.

- D'un autre côté, à trop s'en tenir à la langue elle-même, nous risquons de surestimer des schématisations qui, elles, se réduisent à un style d'écriture.

Nous avons choisi une voie médiane : un essai de typologie des formes de schématisations - typologie tributaire du matériel et d'objectifs spécifiques. Cette typologie s'appuie sur la prise en compte de trois niveaux :

- les objets dont traite le discours ;
- la détermination de ces objets ;
- la cohérence de la schématisation.

Il importe tout d'abord d'expliquer les termes utilisés : "objet" est pris dans un sens abstrait : il s'agit des objets du discours¹. Il est préférable de s'en tenir à cette dénomination qui est plus stricte que celle de "thème".

La détermination des objets signifie la façon dont chaque objet est caractérisé, qualifié. Les objets sont déterminés par des prédicats, par la situation spatio-temporelle, par des modalités, enfin par des éclairages. Les objets sont d'abord déterminés par des préciats. Ces prédicats peuvent être de deux sortes : soit des propriétés, soit des relations binaires ou ternaires (c'est-à-dire entre deux ou trois objets du discours). Les objets sont aussi déterminés par la situation dans l'espace et dans le temps. Par exemple, on le voit très clairement dans deux des phrases ci-dessus : "Dans les pays industriels", "en cas de période de récession...". L'éclairage est une autre détermination. Là, les objets sont qualifiés par l'intermédiaire de valeurs quantitatives et qualitatives. On pouvait penser que cette détermination serait particulièrement importante dans notre cas. Enfin, les modalités peuvent aussi jouer un rôle de détermination des objets. Il s'agit, par exemple, des modalités du temps des verbes, des modes (affirmatif, interrogatif...), des modali-

¹ Nous empruntons cette terminologie au Centre de Recherche Sémiologique de Neuchâtel : cf. M.-J. BOREL, J.-B. GRIZE, D. MIEVILLE, Essai de logique naturelle, Peter Lang, Berne, 1983.

tés du possible, du nécessaire..., c'est-à-dire, d'éléments qui modifient entièrement le sens d'une phrase.

La schématisation a une cohérence qui est assurée de deux façons : par la récurrence des objets du discours et par des articulations diverses que nous avons essayé de formaliser. La récurrence signifie que le locuteur répète un objet dont il a déjà traité précédemment : ce peut être un terme, un ensemble de termes ou, par exemple, des démonstratifs : "Dans ce cas, les pays riches...". Les relations désignent les enchaînements entre phrases. Il s'agit de la coordination, la conséquence, la comparaison, l'opposition restriction, l'exemple.

3. ANALYSE DE LA RESOLUTION D'UN PARADOXE ECONOMIQUE

Nous avons proposé à des personnes en formation permanente une phrase qui a deux caractéristiques : elle se présente comme émanant d'une source ayant une autorité (l'O.C.D.E.) et elle peut être lue comme un paradoxe : "Les statistiques de l'O.C.D.E. disent que les nations les plus riches sont celles qui ont le plus grand nombre de chômeurs". Comment justifier un tel point de vue ? Les sujets avaient à peu près une demi-page et dix minutes pour répondre. Nous devons tout d'abord souligner que par rapport au nombre total de réponses, il y a assez peu de réfutations. En effet, sur 144 sujets qui ont été interrogés, il n'y a que 25 réfutations, toutes les autres argumentations acceptent, avec des degrés divers, la phrase proposée, même si elles donnent lieu quelquefois - comme nous le montrerons - à des amorces de mises en question. Nous décrivons successivement les argumentations qui acceptent la proposition du test et ensuite celles qui la refusent.

3.1. L'acceptation de la proposition

Cette acceptation s'exprime à travers trois grandes catégories :

- d'un côté, des schématisations extrêmement brèves qui, de ce fait, ne sont pas caractérisables par le type d'enchaînement entre propositions. Il est alors nécessaire de prendre en compte les caractéristiques des propositions elles-mêmes ;
- d'un autre côté, des schématisations intermédiaires un peu plus développées, mais il n'y a encore qu'un enchaînement, ce qui reste insuffisant pour spécifier le type de cohérence ;
- enfin, un ensemble de discours mettant en jeu plusieurs propositions. Nous avons mis là en évidence des types de schématisations, différenciés surtout par la spécificité de leur cohérence : énumérative, opposition - restrictive, causale, comparaison.

a. Les schématisations brèves peuvent être de deux sortes : ou bien elles posent des objets et des déterminants par des propriétés, ou bien l'objet est déterminé par une relation à l'intérieur d'une seule proposition.

Dans le premier cas (16 sujets), nous sommes en présence d'une phrase ou d'un fragment de phrase ; toujours énoncés de façon affirmative, les objets sont posés. Dans le second cas (14 sujets), les objets sont déterminés par une relation. L'objet est alors qualifié par l'action d'un objet sur l'autre : "rejet du personnel le moins qualifié d'où économies de salaires et de formation". Lorsque le discours est un peu plus explicite (deux propositions), on commence à voir apparaître quelques modalités qui ne peuvent certes être interprétées comme marques de réfutation, mais qui relativisent quelque peu la proposition : par exemple, la marque du conditionnel, ou la restriction d'une situation précise.

Parler de schématisation est ici un cas limite, car nous sommes en présence d'assertions sans éclairages quantitatifs ou

qualitatifs, avec très peu de marques spatio-temporelles qui pourraient apporter des précisions. On est en exacte continuité avec la phrase proposée par le test. En effet, celle-ci est acceptée à l'intérieur d'un même temps (présent continue) et d'un même espace (les pays riches). La seule lecture que nous puissions faire de tels discours, revient à un repérage des objets.

b. Les schématisations intermédiaires (19 sujets) sont dénommées telles parce qu'elles se composent toujours d'au moins deux propositions et plus. La première proposition détermine un objet à travers ses propriétés. Par exemple, les pays riches sont déterminés comme étant des pays de haute technicité. Cette proposition est reliée par conséquence ou récurrence à une autre (ou à plusieurs) dans laquelle l'objet déterminé est celui du chômage et tout ce qui touche autour : "La diminution du nombre des employés", "le sous-emploi de la main-d'oeuvre non qualifiée".

La technique est ici érigée en facteur unique, cause du chômage, dans les pays riches. Sans doute, la fréquence du thème porte à penser qu'il s'agit là d'un stéréotype. Pourtant, il convient de nuancer cette affirmation : l'analyse des diverses argumentations permet de mettre en évidence que le thème de la technicité-machinisme comme cause du chômage se retrouve dans toutes les formes de schématisation. Par rapport aux schématisations brèves, les éclairages quantitatifs se retrouvent ici dans tous les discours et viennent renforcer l'acceptation, mais par contre, la situation spatio-temporelle n'est pas plus marquée. Par rapport aux discours plus développés, la technique est ici le facteur unique du chômage, alors qu'elle sera dans ceux-là un élément parmi d'autres.

c. Les schématisations développées peuvent être décomposées en quatre types différents de schématisations-types entre lesquels il n'y a aucune hiérarchie du moins complexe au plus complexe. Beaucoup plus que les caractéristiques de chaque propo-

sition, c'est la façon dont les schématisations assurent leur cohérence *qui les différencie.*

- Les schématisations énumératives (18 sujets) mettent en oeuvre une succession d'arguments tendant à expliquer la phrase proposée. Alors que dans les schématisations brèves et intermédiaires, nous avons un seul argument plus ou moins explicite, nous en avons plusieurs s'articulant entre eux, le plus souvent par un ordonnancement qui n'a rien de hiérarchique : "D'une part, parce que...", "d'autre part parce que cela est dû aussi...". L'enchaînement entre les propositions - lorsqu'il n'y a pas des marques d'ordre - s'opère préférentiellement par récurrence, ou coordination. Parmi les arguments avancés pour justifier le chômage dans les pays riches, on trouve plusieurs thèmes : le chômage est (en système capitaliste) un volant de sécurité, les nouvelles techniques, la formation professionnelle (mauvaise liaison entre le marché du travail et la formation professionnelle).

On doit noter que les discours sont souvent moins affirmatifs, par exemple : les modalités comme la possibilité, ou le conditionnel, tendent à relativiser le discours émis : cela doit être dû à..., cette constatation pourrait être due...

- L'opposition-restriction (21 sujets) comprend deux sous-ensembles : un sous-groupe d'argumentations qu'on peut caractériser grâce à un enchaînement par opposition, un autre sous-groupe caractérisable plutôt par une articulation de type restriction.

Les discours caractérisés par une opposition centrale sont homogènes. Ces schématisations se traduisent à travers le modèle suivant : un "paragraphe" argumentant la proposition à l'intérieur des pays riches, un autre "paragraphe" marquant l'opposition avec les pays pauvres. A l'intérieur des pays riches, le thème : la technique cause le chômage est toujours très fréquent, mais il ne peut être interprété comme facteur unique parce que d'autres arguments sont en relation avec ce thème. Quant aux

pays pauvres, le chômage moindre s'explique inversement par le caractère agricole de leur économie, la quantité de main-d'oeuvre utilisée du fait de son bas prix. Il faut souligner que la réflexion touchant aux pays moins développés a permis aux sujets une amorce de mise en question de la proposition de départ.

Les thèmes de la restriction sont complètement différents, puisque les argumentations se situent toujours à l'intérieur des pays riches. Il s'agit beaucoup plus ici d'explicitier deux facettes d'un même objet, par exemple, les sujets expliquent l'existence de chômeurs mais ceux-ci sont entretenus : "un grand nombre de demandes d'emplois ne trouvent plus dès lors d'offres correspondantes, cependant les personnes sans travail peuvent être entretenues en prélevant sur le produit national par l'intervention des pouvoirs publics" ou bien encore, les sujets décrivent les avantages du chômage.

- Les causalités (13 sujets) ne dégagent pas une thématique commune. Nous pouvons toutefois noter que la plupart du temps, les discours sont très économiques et décrivent des mécanismes reliant par exemple chômage, baisse de la demande, bas prix ou encore technique, rendement élevé... saturation des marchés, chômage... Ces causalités sont toujours linéaires (à deux exceptions près). Les arguments relatifs à tout élément de crise sont nettement marqués : la situation de récession, les périodes de hausses et de stagnation économiques, la surproduction.

- Les comparaisons (8 sujets) sont difficiles à interpréter dans la mesure où effectivement il y a des comparaisons, mais aucun élément ne nous permet d'affirmer que la comparaison constitue le chaînon central de la schématisation. Nous avons cependant tenu à opérer ce classement compte-tenu des comparaisons effectuées. En effet, les comparaisons s'effectuent préférentiellement entre des quantités économiques comme : le prix des machines/le prix de la main-d'oeuvre ; les allocations chômage/l'aide aux industries ; le prix d'heures supplémentaires pour un ouvrier/le prix de deux ouvriers ; l'augmentation du rendement de l'unité travailleur/l'augmentation moindre des charges de l'entreprise.

L'Etat ou les entreprises se trouvent devant une alternative (lieu de la comparaison) et choisissent en fonction d'un objectif de rentabilité.

3.2. La réfutation de la proposition

Le principe du classement est différent en ce qui concerne la réfutation. En effet, ce n'est plus le type de cohérence assurée grâce à des enchaînements spécifiques qui sert de repère, mais beaucoup plus les éléments sur lesquels porte la réfutation. La réfutation peut, en effet, porter sur diverses composantes : la source de la proposition : les statistiques de l'O.C.D.E. ; le proposant, la relation entre les objets, les objets eux-mêmes.

La réfutation peut se décrire à travers cinq types, que nous allons successivement examiner.

. La réfutation "en bloc" (4 sujets) : il s'agit de réfutations non explicitées. Les discours, à travers lesquels cette réfutation s'exprime, ont un nombre de propositions réduites, où la détermination d'objets s'opère prioritairement par des propriétés. Cette réfutation a deux variantes : ou bien les sujets n'expriment que leur désaccord, sans plus, sans autre justification, ou bien l'argument justifiant le désaccord se situe en extériorité par rapport à la phrase proposée : ça devrait être différent.

. La réfutation porte sur la présentation des statistiques (4 sujets) : elle porte ici essentiellement sur "l'usage" qui est fait des statistiques non seulement dans la proposition mais même au-delà : "on peut faire dire n'importe quoi aux statistiques en choisissant un chiffre". Cette réfutation peut aussi s'exprimer à travers des formes métaphoriques grâce à une comparaison qui vient fournir une justification complémentaire : "on pourrait dire de la même façon que les pays les plus riches sont ceux où il y a le plus de déchets". Ces argumentations sont toutes énoncées en termes impersonnels, et souvent, à travers les moda-

lités du possible, de la nécessité, du conditionnel. Malgré ces caractéristiques, on peut dire que la réfutation est ici assez radicale, elle porte sur la signification des statistiques. Les sujets visent à traduire : les statistiques ne disent pas que les nations riches sont celles où il y a le plus grand nombre de chômeurs.

. La réfutation tend à définir des conditions de validité à l'intérieur desquelles la proposition du test est acceptable (5 sujets). Les schématisations sont nettement plus développées que dans le sous-groupe précédent. Pourtant, la réfutation est sans doute moins "forte". En effet, la proposition se trouve acceptée sous certaines conditions précises. On comprend donc que la modalité conditionnelle donne véritablement un sens aux argumentations : "le jugement émis ci-dessus ne se justifie que si...". La discussion des conditions de validité, à travers lesquelles la proposition est acceptée, donnent lieu à un discours très économique : par exemple, la thématique dominante des argumentations consiste à définir la richesse en fonction de la productivité.

On peut remarquer que les demandes de référent commencent à apparaître : comment définit-on la richesse ? quel est un chômeur ? C'est à partir de cette interrogation sur les objets que sont précisées les conditions d'acceptabilité. Cette réfutation "conditionnelle" nous paraît moins radicale : dans ce cas-ci, les sujets donnent des référents précis aux objets (richesses, chômeur) et acceptent la proposition sous cette condition. Dans le cas précédent, les sujets niaient la proposition parce qu'elle était bâtie sur un chiffre.

. Réfutation de la relation pays riches-plus grand nombre de chômeurs (6 sujets). La réfutation, portant sur la relation entre les objets de la question s'exprime en déterminant un autre objet que l'objet richesse, ce nouvel objet étant conçu comme facteur du chômage. Dans ce cas, les thèmes référant au système économique sont les plus fréquents : "...Le défaut d'organisation de la société et le retard dans les réorientations de l'économie

à la suite de perturbations d'origine interne et externe...". Au plan formel, on retrouve les mêmes caractéristiques, c'est-à-dire, des discours totalement impersonnels, où, exceptée la première proposition exprimant la réfutation ("ce qui est entièrement faux", "c'est une constatation") le développement qui suit s'exprime à travers les modalités du possible, de la nécessité, et plus rarement de façon affirmative. Ce qui est donc réfuté dans ce sous-groupe, c'est la liaison pays riches-chômeurs. Plus précisément, les sujets tendent à réfuter une interprétation du type : richesse cause du chômage ; en effet, l'argumentation développée est du type : c'est faux : le chômage est dû au système.

. Réfutation définissant des alternatives - réfutation et acceptation (6 sujets). L'alternative s'opère sur un des objets énoncés dans la proposition alors que jusqu'ici les discours donnaient lieu à des demandes de références : qu'est-ce que le chômage ? comment définir la richesse ? Les discours de ce sous-groupe désignent des référents alternatifs : par exemple, en ce qui concerne le chômage : "Il s'agit d'abord de savoir si nombre de chômeurs signifie en fait nombre absolu ou pourcentage de chômeurs par rapport à la population active". Ces alternatives tendent à interpréter la relation pays riches-chômage dans chacun des cas envisagés, ce qui donne à la réfutation un "poids", une force de conviction considérable.

4. PERTINENCE DES IDEOLOGIES PRATIQUES

Notre travail traduit très largement la spécificité de l'objet de la science économique, à la fois science sociale et langage dominant. En tant que science sociale, ses objets ne peuvent être abstraits des conditions de production. Il n'est pas possible de parler de l'emploi en ignorant les conditions de travail et la situation du chômeur, alors que la prise en compte de la masse dans un calcul de physique ne renvoie pas directement à sa fabrication. Si son objet ne peut

être totalement abstrait de ses connotations sociales et politiques, sa méthodologie n'est pas neutre non plus. Elle vise bien souvent, à travers l'utilisation de la mathématisation, une finalité à la fois scientifique et sociale. On peut le voir dans le discours du théoricien qui cherche à identifier "jeu" et "économie", "joueur" et "agent économique". On peut aussi le remarquer lorsque la procédure d'agrégation est prise comme décrivant le système social (celle-ci est alors une collection d'individus indistincts). La méthodologie économique nous semble un lieu essentiel de traduction entre champs. Son analyse en termes d'articulation/autonomisation est possible à travers le discours tenu autour de la méthodologie soit pour la justifier, soit au contraire pour justifier les conclusions non-économiques, que l'on peut tirer de son application.

Cet état de la connaissance économique nous a fait postuler l'intérêt d'une analyse des formes de la connaissance pratique. Non parce que ces dernières sont plus ou moins décalées par rapport aux comportements économiques (qui est un des objets de la science économique), mais parce qu'elles sont pour l'adulte un des éléments de sa pratique. En tant que telles, les formes de connaissances portent les traces du fonctionnement de l'instance idéologique, et se trouvent déterminées par la place des sujets dans la production. Nous avons ici surtout développé ce fonctionnement idéologique car la formalisation de la place des sujets dans la production est plus évidente. Elle consiste à croiser pour chaque groupe de sujet leur distance au contrôle économique de leur travail et leur utilisation du langage économique dans l'entreprise.

Notre analyse en faisant l'hypothèse d'une interprétation des représentations en termes d'idéologies pratiques nous permet d'identifier l'un des lieux de constitution des représentations, la nature de son langage et les formes les plus

typiques qu'il peut prendre. En particulier, nous avons pu noter le poids du langage économique (peu de sujets réfutent), l'emprunt aux thèmes dominants dans la société (nouvelles techniques, crise, chômage) et l'articulation des raisonnements économiques à leur environnement social. Nous savons que ce n'est qu'un point de vue sur les représentations sociales, point de vue qui paraît cependant pertinent dans le cas des études sur la diffusion du langage économique, l'information et la formation économique.
